

## AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

### **Avis de concours interne sur épreuves pour le recrutement d'adjoints des cadres hospitaliers**

NOR : SJS0840268V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au centre hospitalier Bretagne-Atlantique - Vannes-Auray (Morbihan), en application du 2° de l'article 7 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié, portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 4 postes d'adjoints des cadres hospitaliers, branche administration générale et gestion financière, vacants dans les établissements suivants :

Option administration générale :

- centre hospitalier de Centre-Bretagne : 1 poste ;
- établissement public de santé mentale de Saint-Avé : 1 poste ;
- maison de retraite de Quiberon : 1 poste.

Option gestion financière : centre hospitalier de Bretagne-Sud : 1 poste.

Peuvent faire acte de candidature, en application de l'article 7 (2°) du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs, les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif. Ils doivent être en fonctions et justifier de trois années au moins de services publics.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*, par écrit, le cachet de la poste faisant foi, au directeur, pôle ressources humaines et qualité des soins du centre hospitalier Bretagne-Atlantique, 20, boulevard du Général-Maurice-Guillaudot, BP 70555, 56017 Vannes Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.